

DEBAT NATIONAL

AVENIR DE L'ECOLE

Une majorité de participants remet en cause le principe de la consultation.

En effet, lors des grèves et des manifestations du printemps 2003, les enseignants se sont sentis bafoués, n'ont pas été entendus par le gouvernement.

Depuis, beaucoup de choses ont changé : les retraites sont amputées, des postes sont supprimés, les remplacements ne sont pas assurés, la décentralisation est en marche.

Le gouvernement a méprisé nos revendications et aujourd'hui il fait semblant d'ouvrir le dialogue, nous sommes sceptiques quant aux visées et aux résultats.

On nous demande comment faire mais on ne nous en donne pas les moyens ; nous avons déjà une grande expérience de décalage entre les propositions (intéressantes d'ailleurs) et les moyens mis en place (exemple : les I.D.D.).

Il y a face à tout cela un ras-le-bol du personnel qui pourtant est présent aujourd'hui et ne refuse pas la réflexion sur le système éducatif, car elle est indispensable et urgente, même si nous restons très méfiants quant aux résultats.

Les missions de l'école énoncées ci-dessous, sont fortement imbriquées les unes dans les autres. Selon nous, l'école a 3 missions principales qui ne peuvent à l'heure actuelle être menées à bien. Il faut associer des moyens à ces missions.

MISSIONS

- L'école dispense des apprentissages, aussi bien des savoirs que des savoirs-faire et des savoirs-être.
- L'école doit donner le goût d'apprendre et le sens du travail. La finalité de l'école est de permettre à l'élève de trouver sa place dans la société. A ce titre, elle veille à l'enrichissement intellectuel et personnel de l'élève, lui assure une formation lui permettant de devenir un citoyen responsable, possédant un sens critique, elle lui offre une ouverture culturelle sur le monde dans l'objectif de s'intégrer socialement et professionnellement dans la société.
- L'école ne peut éviter de prendre, à l'heure actuelle, l'enfant dans sa globalité. Aussi l'école doit-elle détecter les besoins de l'enfant. Le cas échéant, elle assure un rôle de relais auprès de tous les acteurs de la communauté éducative, notion prise au sens de tous ceux qui peuvent contribuer à mener l'enfant à la réalisation de sa personne, à l'élaboration de son projet personnel et professionnel.

MOYENS

- Les moyens qui permettent à l'école de remplir son rôle sont donnés par l'Etat. Ils sont fixés en fonction de la taille et des caractéristiques des établissements dans un souci d'équité.
- L'Etat doit mettre en place autour de chaque établissement, un réseau des partenaires, tous acteurs dans l'épanouissement de l'enfant : parents, professeurs, assistants sociaux, administratifs, infirmiers, médecin, conseillers d'orientation psychologues, CPE, assistants d'éducatifs.
- Il doit veiller à ce que le nombre de CPE par établissement soit proportionnel à la taille et à la spécificité de l'établissement.

- Il doit recruter des éducateurs formés pour prendre en charge les élèves nécessitant un suivi éducatif.
- Il doit créer, à tous les niveaux, des structures intermédiaires pour le collège. Ces structures permettront de prendre en charge les enfants en difficultés avant qu'il soit trop tard.
- Il doit étendre et redonner de l'importance aux enseignements formateurs qui, s'ils ne sont pas fondamentaux, offrent la possibilité aux élèves de s'épanouir autrement, dans des domaines variés et adaptés. Ces enseignements sont la musique, la technologie, les arts plastiques, le dessin, le sport...).
- L'Etat doit étendre la DHG des établissements pour permettre d'adapter les enseignements aux élèves et réciproquement, la taille des groupes aux nécessités pédagogiques.
- L'Etat doit permettre aux établissements d'organiser des activités péri-éducatives pendant le temps scolaire, pour prendre en charge les élèves de leur arrivée au collège à leur sortie du collège, sans qu'ils soient obligés de passer plusieurs heures par jour en étude. Cela nécessite un encadrement, des locaux...

COMMENT PREVENIR ET REPERER LA GRANDE DIFFICULTE SCOLAIRE

- Rôle de l'école primaire
- Les parents décident → mettre en place un système d'accompagnement
- En grande difficulté → absence de bases lectures
→ absence de réflexion abstraite
→ absence de motivation
- En grande difficulté émotionnelle

→ Développement de tous les services médico-sociaux.

Comment reconnaître un élève en très grande difficulté :

- trop fermé, trop exubérant
- manque de communication entre les différents acteurs

Ici problème géographique + absence de temps instauré pour le dialogue → déplacer locaux ?
+ problème de secret médical qui constitue un réel obstacle → trouver un moyen avec les services sociaux.

FAUT-IL UN ENSEIGNEMENT SPECIALISE POUR LES ELEVES EN TRES GRANDE DIFFICULTE

- Développer les classes relais → Utilité de ces classes ? Quel retour pour ces élèves ?
- Quels dispositifs proposer ? → l'alternance à partir de la 4^e : nécessité d'une mise en place « sérieuses » ; avoir des enseignants plus formés, capables d'enseigner plus, de s'occuper des élèves en stage en assurant un suivi régulier.
Ne pas compter uniquement sur la bonne volonté des enseignants mais instaurer une structure solide.
- Quels élèves choisir ? → problème du suivi des cours, quelle réintégration pour les élèves ? Monter un réel projet pédagogique qui impliquerait toute l'équipe.
- Dans quel lieu doit-on mettre en place ces dispositifs ? le lycée professionnel ne serait-il pas mieux approprié ?

QUELLES DIFFICULTES INSTITUTIONNELLES SONT RENCONTREES EN SEGPA

SEGPA = grande difficulté

- Réclame une très grande rigueur dans l'encadrement
- Beaucoup de concertation entre les enseignants
- SEGPA = obligation de formation pour enseignants volontaires
- Problème d'intégration des handicapés → réel manque de formation des enseignants et surtout financier
- Le collège est-il en mesure d'accueillir des élèves en grande difficulté ?

TAILLE DES CLASSES

L'idéal pour travailler, une classe entière ne doit pas excéder 24 élèves.

Seulement, problème pour classe de sciences et groupe de langue. Comment les statistiques (11,6 élèves par classe) sont-elles effectuées ? (en comptant le personnel ATOSS ? !) → 22 élèves maximum par classe.

PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

- Problème d'hétérogénéité des classes : certains élèves sont en échec.
- Problème du collège unique :
 - * auquel il faut donner les moyens de fonctionner ; retour d'un collège à filières pour former des classes plus homogènes
 - * maintient des élèves dans une situation d'échec sans aucune porte de sortie jusqu'à la classe de 3^e. Un échec imposé aux élèves qui n'ont pas une image positive d'eux-mêmes et sont souvent démotivés.
- Redorer le blason de l'enseignement professionnel en montrant que l'on peut réussir sa vie par la voie professionnelle.
- Réinstaurer le principe des 3 COA pour des élèves de fin de 5^e.
- Stages en 4^e ?
 - Impossibilité de mise en place pédagogique en classe pleine. Travailler autrement, faire des groupes, décrocher le programme pendant 1 heure ou deux pour réellement cerner les difficultés des élèves.
 - Difficultés scolaires liées à la maîtrise du français
 - Pédagogie différenciée : faire acquérir des notions par des moyens détournés.

LE SENS DES PROGRAMMES

- Aller plus à l'essentiel au niveau des programmes.
- Manuel scolaire : son contenu est laissé à la responsabilité de l'éditeur.
- Faut-il finir les programmes ?
- Recentrer le contenu des programmes. Eviter les répétitions d'une année sur l'autre.
- Gros problème de la maîtrise de la langue depuis l'école primaire + élèves « victimes » de phénomènes de société type SMS, e-mail, qui ont de graves conséquences sur la maîtrise de la langue.
- La culture de l'effort se perd.
- Problème d'entraînement de la mémoire.

LE REDOUBLEMENT

Il ne doit pas être abordé d'un point de vue uniquement financier. Refuser le redoublement peut être un moyen de refuser une chance donnée à l'élève.

Le problème des commission d'appel :

- Existe-t-il des directives de quotas de redoublement ?
- Quelle est la crédibilité de l'avis du conseil de classe ?